



Direction des Migrations et de l'Intégration  
Bureau des titres de séjour

Code AGDREF : 9830/9831  
1227/1228

## **PREMIÈRE DEMANDE : ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SÉJOUR**

*Les demandes déposées dans le hall – guichets « étrangers » ne sont pas recevables.*

**LE DEMANDEUR DOIT ENVOYER SOUS PLI RECOMMANDE UN DOSSIER COMPLET A L'ADRESSE SUIVANTE :**

Préfecture du Bas-Rhin  
Bureau des Titres de Séjour  
5 place de la République  
67073 STRASBOURG CEDEX

**Lettre explicative détaillée sur le parcours en France depuis l'entrée sur le territoire**

**Justificatif d'état civil et de nationalité :**

\* Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)

\* Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre de séjour)

\* Si l'étranger est marié et/ou a des enfants : extrait d'acte de mariage ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

**Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :**

\* Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location datant de moins de 3 mois

\* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, original et copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant datée de moins de 3 mois

**3 photographies d'identité récentes** (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

**Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie**

(si le demandeur est ressortissant d'un Etat autorisant la polygamie)

**Visa en cours de validité** ou **carte de séjour** délivrée par un autre Etat membre de l'UE en cours de validité **ou 50 € en timbres fiscaux**, non remboursable, si vous êtes entré irrégulièrement sur le territoire français, ou si vous vous y êtes maintenu plus de trois mois après votre entrée sans être titulaire d'un titre de séjour

**Déclaration sur l'honneur JOINTE concernant votre situation familiale complétée, datée et signée**

\*\*\*\*

**Si demande d'admission exceptionnelle pour  
considérations humanitaires ou motifs exceptionnels**

Documents justifiant de la résidence habituelle en France depuis au moins 5 ans

*La preuve de l'ancienneté de la présence en France doit être apportée par tous moyens, étant précisé que :*

- *constituent des preuves certaines les documents émanant d'une administration publique (trois documents par année d'une administration publique différente)*
- *présentent une valeur probante réelle les documents remis par une institution privée*
- *ont une valeur probante limitée les documents personnels (enveloppes, attestations, ...)*

Justificatifs permettant d'apprécier les « considérations humanitaires » ou les « motifs exceptionnels » (circonstances humanitaires particulières, durée du séjour, exercice antérieur d'un emploi, volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle).

Certificats de scolarité d'au moins un enfant depuis au moins trois ans

Justificatifs de vie commune avec son conjoint, ressortissant étranger en situation régulière, depuis au moins 18 mois + titre de séjour du conjoint + déclaration conjointe de communauté de vie (ci-dessous)

Pour les étrangers entrés mineurs pour rejoindre leur famille proche en France : justificatifs de présence depuis au moins deux ans à la date du dix-huitième anniversaire, certificats de scolarité et relevés de notes attestant d'un parcours scolaire sérieux et assidu, déclaration de prise en charge par le parent rejoint et justificatifs de ressources de celui-ci (certificat de travail et 3 dernières fiches de paie)

**DÉCLARATION DE COMMUNAUTÉ DE VIE**

**Le demandeur**

NOM : Prénom :

**et son(sa) conjoint(e)**

NOM : Prénom :

Né(e) le :  
à

**Déclarent sur l'honneur que la communauté de vie n'a pas cessé entre eux.**

**Fait à , le :**

**Signatures :  
déclarant(e) : conjoint(e) :**

\*\*\*\*

## **Si demande d'admission exceptionnelle en qualité de salarié ou travailleur temporaire**

Le demandeur doit justifier d'une activité professionnelle consécutive ou non de :

- \* 24 mois d'activité professionnelle dont 8 mois sur les 12 derniers mois, si 3 ans de présence en France
- \* 30 mois d'activité professionnelle OU 8 mois sur les 24 derniers mois, si 5 ans de présence en France
- \* 12 mois d'activité professionnelle sur les 3 dernières années, si au moins 7 ans de présence en France

Documents justifiant de la résidence habituelle en France depuis au moins 5 ans

*La preuve de l'ancienneté de la présence en France doit être apportée par tous moyens, étant précisé que :*

- *constituent des preuves certaines les documents émanant d'une administration publique (trois documents par année d'une administration publique différente)*
  - *présentent une valeur probante réelle les documents remis par une institution privée*
  - *ont une valeur probante limitée les documents personnels (enveloppes, attestations, ...)*

Preuves d'exercice antérieur d'activité salariée (tous les bulletins de salaire, certificats de travail, attestation Pôle emploi, ...)

Lettre de l'employeur motivant le recrutement, et détaillant les fonctions, diplômes et compétences nécessaires

Dossier de demande d'autorisation de travail constitué par l'employeur (CERFA n° 15186\*01)

Extrait Kbis daté de moins de 3 mois si l'employeur est une personne morale, un extrait K, une carte d'artisan ou, à défaut, un avis d'imposition s'il s'agit d'une personne physique

Dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales adressé à l'organisme de recouvrement

Le cas échéant, dernier bordereau de versement des cotisations à la caisse des congés payés

Justificatif de la qualification et de l'expérience passée du demandeur (ex : certificats de travail...)

En cas d'activité soumise à des conditions réglementaires, diplôme ou titres spécifiques, justificatifs adéquats, ..

Justificatifs d'insertion dans la société française (attestations de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc ...)

Attestation de concordance d'identité établie par l'employeur si l'étranger a utilisé une autre identité pour travailler

## DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	âge	nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
<b>Conjoint(e)</b> *      Mariage PACS Union libre	Depuis le :						
<b>Enfants</b>							
<b>Père</b>							
<b>Mère</b>							
<b>Frères et sœurs</b>							

\* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur,  
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

*fait à STRASBOURG le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_*